

L'appel aux armes et la réponse canadienne-française

La nation canadienne-française traverse la pire crise de son existence. Ceux qui, en ce moment, viendraient la visiter, ne trouveraient pas sa maison en ordre. Les choses ne sont pas à leur place. C'est que, tirillée entre deux guerres, les problèmes qu'il lui faut résoudre lui martèlent la tête et lui fendent le cœur ; deux idées, qui sont de vieilles ennemies, se combattent dans son esprit, deux sentiments opposés lui écartèlent l'âme. Elle est en proie à la plus cruelle des perplexités : elle se demande, — au moment où d'urgence il faut agir et se décider, — où est son devoir. Et de son embarras vient le désordre.

Mais elle peut y voir clair enfin, si, en les mettant dans leur vraie lumière, elle donne aux idées, et aux événements qui les soulignent, leur véritable sens.

LA SITUATION

C'est le vote de la Chambre sur la loi du service militaire qui a déchiré le voile, dont la trame cachait à nos yeux le relief des choses. C'est lui qui éclaire la scène et, en jetant une lumière crue sur les personnages disposés en deux groupes bien distincts, force notre esprit, jusque-là ballotté entre des courants contraires, à voir le vrai danger, le pire, et, par devoir, à choisir le moindre mal.

Que nous a révélé ce vote des représentants officiels du peuple canadien ? (Et que leur mandat soit régulier ou pas, cela importe peu à qui sait ce que vaut le suffrage universel — et qui donc se fait illusion là-dessus —) Il a révélé ceci : une mesure de guerre est proposée qui rend le service militaire obligatoire ; les